

Procédure d'admission des observateurs des organisations et du secteur privé aux sessions du Comité pour les animaux

Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les entités du secteur privé qui souhaitent être représentées aux sessions du Comité pour les animaux doivent remplir le formulaire ci-joint, *Demande d'invitation d'une organisation et du secteur privé*, et l'envoyer à la Présidente par intérim du Comité avec toutes les informations nécessaires selon la catégorie dans laquelle entre leur représentant (voir ci-dessous). La Présidente par intérim enverra une invitation personnelle aux candidats sélectionnés.

Veuillez noter que les invitations sont personnelles et que les organisations et le secteur privé sont priés de limiter autant que possible le nombre de participants.

Catégories

1. Personnes ayant déjà participé à au moins l'une des deux sessions précédentes du Comité

Elles doivent indiquer les questions de l'ordre du jour auxquels elles voudraient contribuer – sur la base de leurs connaissances ou de leur expertise – ou indiquer les motifs particuliers les incitant à vouloir participer à cette session. Elles doivent notamment indiquer si elles font, ou ont fait, partie d'un groupe de travail particulier.

2. Personnes n'ayant pas participé aux deux sessions précédentes mais représentant une organisation ou une entité du secteur privé ayant été invitée à participer à au moins l'une d'elles

Elles doivent envoyer un *curriculum vitae* et/ou des informations sur leurs connaissances personnelles en science, en conservation de la nature, ou en commerce et en utilisation durable.

De plus, elles doivent indiquer les questions de l'ordre du jour auxquelles elles voudraient contribuer – sur la base de leurs connaissances ou de leur expertise – ou indiquer les motifs particuliers les incitant à vouloir participer à cette session.

3. Personnes n'ayant pas participé aux deux sessions précédentes et représentant une organisation ou une entité du secteur privé n'ayant pas été invitée à participer à au moins l'une d'elles

Elles doivent envoyer des informations sur le règlement de leur organisation ainsi que sur ses buts et activités touchant à la CITES (utilisation durable et conservation des ressources naturelles). Elles doivent aussi envoyer un *curriculum vitae* et/ou des informations sur leurs connaissances et leur expertise personnelles en science, en conservation de la nature, ou en commerce et en utilisation durable.

De plus, elles doivent indiquer les questions de l'ordre du jour auxquelles elles voudraient contribuer – sur la base de leurs connaissances ou de leur expertise – ou indiquer les motifs particuliers les incitant à vouloir participer à cette session.